

ETAT DE LA SITUATION ET PERSPECTIVES DE  
L'EDUCATION RELATIVE  
À L'ENVIRONNEMENT POUR LE  
DÉVELOPPEMENT DURABLE  
AU CAMEROUN.

2010

# SOMMAIRE

- I- INTRODUCTION**
- II- BREVE PRESENTATION GEOGRAPHIQUE  
DU CAMEROUN**
- III- CADRE INSTITUTIONNEL ET JURIDIQUE  
DE L'ERE ET DU DD AU CAMEROUN**
- IV- PRINCIPAUX PROBLEMES ET  
PREOCCUPATIONS DE L'ERE ET DU DD AU  
CAMEROUN**
- V- PRINCIPAUX ACTEURS ET DOMAINES  
D'INTERVENTION DANS L'ERE ET LE  
DEVELOPPEMENT DURABLE AU  
CAMEROUN**
- VI- PERSPECTIVES D'AVENIR DE L'ERE ET DU  
DEVELOPPEMENT DURABLE AU  
CAMEROUN**
  
- VII-CONCLUSION**

## I - INTRODUCTION

Dans le cadre des préparatifs de la 4<sup>ème</sup> édition du forum international de l'espace francophone « PLANET'ERE » sur l'Education relative à l'Environnement pour le Développement Durable qui se tiendra à Yaoundé (Cameroun) du 19 au 27 juillet, le présent document de base a été élaboré pour sa validation par le Collectif pour l'Education Environnementale au Cameroun (CEECAM) comme rapport national de la société civile sur l'ERE au Cameroun.

Il convient de rappeler que le forum international de Yaoundé fait suite à ceux organisés précédemment et respectivement à OUAGADOUGOU (Burkina Faso) en 2005, à PARIS (France) en 2001 et à MONTREAL (Canada) en 1997. Les forums de l'O.I. Planet'ERE, auxquels le Cameroun a tous pris part, poursuivent entre autres objectifs :

- Avoir une meilleure connaissance possible de ce qui se fait en ERE et en DD dans l'espace Francophone (acteurs, projets, recherche...)
- Amener les pays francophones à mieux cerner les acquis, les enjeux, par une concertation permanente ;
- Dégager des perspectives d'avenir en vue de l'élaboration d'un cadre d'action commun pour la Francophonie.

Au total, le Forum Planet'ERE à l'instar de celui de Yaoundé, se propose d'identifier les compétences et les projets porteurs afin de mettre en commun les ressources disponibles au sein de l'espace francophone pour promouvoir l'Education relative à l'Environnement pour le Développement Durable en tenant compte des enjeux stratégiques pour le 21<sup>ème</sup> siècle.

Dans cette perspective, depuis plus d'une décennie, le Cameroun comme du reste beaucoup d'autres pays du monde, accorde une attention particulière à la problématique des changements climatiques et notamment aux problèmes liés à la gestion de l'Environnement pour le Développement Durable.

Le Cameroun regorge d'importantes ressources naturelles et ses multiples zones écologiques renferment une diversité d'espèces, tant végétales que fauniques, reconnues dans le monde entier. La reconnaissance des dites richesses a amené certaines organisations non gouvernementales (ONG) internationales à venir s'installer au Cameroun depuis plus de (02) deux décennies pour y entreprendre des recherches et mener des actions liées à l'environnement. Ces organisations à vocation environnementale

venues s'ajouter à d'autres arrivées plus tôt, interviennent davantage dans le domaine du développement rural et élargissent progressivement leur champ d'action dans le domaine de la protection environnementale et de la biodiversité, de la gestion durable des ressources naturelles en milieux tant rural qu'urbain. Les actions menées se situent généralement dans le cadre de projets divers installés dans des zones rurales et urbaines sélectionnées en fonction soit de leurs richesses écologiques soit en fonction des problèmes spécifiques liés à la gestion de l'environnement.

Face à cette problématique sans cesse prégnante et préoccupante, les pouvoirs publics camerounais, s'étant initialement contentés pendant plusieurs années à la simple supervision de l'exploitation des ressources forestières, minières, énergétiques, hydrauliques..., de suivre et d'appuyer les actions des ONG, se sont, depuis 1992 avec la création du Ministère de l'Environnement et des Forêts, puis du Ministère de l'Environnement et de la Protection de la Nature, d'élaborer une vigoureuse politique nationale de gestion de l'environnement et de coordination de toutes les actions y afférant.

S'agissant de l'Education relative à l'Environnement (ERE) pour le Développement Durable (DD) proprement dite, la concertation et la coordination se poursuit en s'intensifiant entre pouvoirs publics et privés, ONG, société civile et partenaires internationaux. Ceux-ci mettent sur pied au niveau national, une politique et des stratégies pour sa promotion reconnaissant son importance pour assurer la protection de l'environnement et réaliser le développement durable par et pour les populations. Toutefois et en attendant la mise en place de toutes les structures nationales de promotion de l'ERE, les ONG et Associations socioprofessionnelles implantées de façon formelle ou informelle poursuivent leurs activités de promotion de l'ERE dans le cadre de certains projets de conservation et protection de la biodiversité, de l'environnement, de lutte contre la déforestation... en cours d'exécution dans diverses localités du pays.

Le présent document a pour but de faire un tour d'horizon des actions et activités qui sont menées actuellement et ce, depuis quelque temps au Cameroun, dans les domaines de l'Education relative à l'Environnement (ERE)<sup>1</sup> pour le Développement Durable (DD)<sup>2</sup> comme contribution camerounaise au forum international francophone Planet'ère4 de Yaoundé.

Le document passe en revue, outre une brève présentation géographique du Cameroun, le Cadre institutionnel et juridique, les principaux acteurs et domaines d'intervention, les principaux problèmes et solutions préconisées, les perspectives d'avenir de l'ERE et du DD au Cameroun.

---

<sup>1</sup> Au Cameroun l'ERE est perçue comme « *ce processus d'apprentissage qui permet l'acquisitions par les populations cibles, des connaissances utiles sur l'environnement en vue de l'adoption d'attitudes et comportements positifs et susceptibles d'assurer une jouissance saine et durable des fruits et ressources de cet environnement* »

<sup>2</sup> Le DD est « *cette gestion des ressources de l'environnement qui utilise les moyens et techniques les plus appropriés et efficaces pour assurer la disponibilité des dites ressources pour l'usage des communautés présentes et futures aussi longtemps que possible* »

## II- BREVE PRESENTATION GEOGRAPHIQUE DU CAMEROUN

Situé entre 1°40' et 13°05' de latitude Nord et entre 8°30' et 16°10' de longitude Est, le Cameroun a une superficie de 465 412 km<sup>2</sup> et présente du fait de son étalement en latitude, une extrême diversité de paysages, des zones géomorphologiques et climatiques.

On y dénombre par ailleurs une grande variété d'écosystèmes. Le Cameroun apparaît du point de vue du relief, du climat, de la végétation, des sols, de la faune et de la flore comme une Afrique en miniature avec une population d'environ 19 millions et demi d'habitants dont une grande majorité des femmes et surtout des jeunes.

Les enjeux environnementaux peuvent amener à présenter le Cameroun en (04) quatre unités régionales spécifiques se distinguant chacune par ses particularités géographiques, climatologiques, sa végétation et ses faune et flore propres en matière de protection et de gestion de l'environnement, ainsi que de mise en valeur des ressources naturelles, entre autres :

- 1) **La zone Soudano-sahélienne : Monts Mandara, plaines de l'Extrême Nord, Vallée de la Bénoué.**
- 2) **La zone des savanes : Savanes d'altitude de l'Adamaoua, Savane basse du Centre et de l'Est, la plaine Tikar, les Hauts Plateaux de l'Ouest et du Nord-Ouest.**
- 3) **La zone côtière et maritime : Côte maritime du Littoral et du Sud-Ouest.**
- 4) **La zone des forêts tropicales : forêts dégradées du Centre, du Littoral ; la forêt dense du Sud, de l'Est et de l'Ouest et Sud-Ouest.**

Au Cameroun, on peut identifier près de 42 zones écologiques particulières regroupées en 10 Grandes régions écologiques réparties dans les unités géographiques du pays.

Chacune des 04 Unités régionales géographiques sus énoncées présente des problèmes spécifiques face à la problématique de la gestion de l'environnement et du développement durable. Ainsi :

**La zone Soudano sahélienne** est marquée par une menace permanente de désertification, la déforestation et la rareté de l'eau. Un des facteurs aggravant de cette menace est l'action anthropique dont les manifestations sont : la pression démographique élevée, la gestion déficiente des terroirs villageois, la dégradation des sols due à la diminution du couvert végétal, l'exploitation irrationnelle des ressources en eau, la gestion déficiente des aires protégées et l'exploitation irrationnelle des ressources halieutiques.

**La zone des Savanes** est marquée par la dégradation progressive des ressources agro-sylvo-pastorales, l'exploitation abusive des ressources forestières et l'exploitation irrationnelle des ressources minières, le braconnage intensif.

**La zone côtière et maritime La zone des forêts tropicales** est marquée par la dégradation progressive des écosystèmes marins et côtiers du fait de la surexploitation des ressources halieutiques, de l'érosion côtière, des pollutions diverses du fait de l'industrialisation de plus en plus développée dans ses proximités.

Elle connaît une occupation anarchique de l'espace forestier conséquence de la domination des intérêts économiques et d'une mauvaise planification et organisation de

l'exploitation forestière en ce qui concerne notamment le filière bois ; on note en plus des activités agro-pastorales intensives, le braconnage ...

### III- CADRE INSTITUTIONNEL ET JURIDIQUE DE L'ERE ET LE DD AU CAMEROUN

Au Cameroun, les Activités de l'ERE et du DD sont régies et se déroulent dans le cadre institutionnel juridique et réglementaire qui s'étoffe davantage depuis un certain temps. Ces actions deviennent ainsi plus visibles, plus lisibles et plus coordonnées.

Ainsi Le Ministère de l'Environnement et de la Protection de la Nature (MINEP) créé par décret.

En remplacement de l'ancien Ministère de l'Environnement et des forêts (MINEF) créé par décret n° 92/069 du 09 avril 1992, s'occupe actuellement de **la poursuite de l'élaboration du plan national de gestion de l'environnement (PNGE)** dans le cadre de la commission nationale consultative pour l'environnement et le développement durable (CNCEDD), commission créée par décret n°94/259/PM du 31 mai 1994 dans le but d'assister le gouvernement dans l'élaboration, la coordination et le suivi de la mise en œuvre de la politique nationale relative à l'environnement et au développement durable.

Il existe au sein du ministère de l'Environnement et de la Protection de la Nature, d'autres outils juridiques pour la gestion des différentes ressources de l'environnement, à l'instar du plan national de la protection de la faune, du plan national de gestion des forêts, de l'observatoire des changements climatiques au Cameroun, et surtout l'importante LOI n°96-12 du 5 août 1996. Cette loi-cadre est relative à la gestion de l'environnement au Cameroun, et aux autres conventions régionales et internationales auxquelles notre pays a souscrit.

Il convient de relever que le plan national de gestion de l'environnement (PNGE) du Cameroun est articulé autour de 04 objectifs sectoriels stratégiques dont découlent toutes les politiques et stratégies sectorielles de sa mise en œuvre :

- i. *Protection et gestion rationnelle de l'espace agro-sylvo-pastoral, des écosystèmes et des ressources naturelles ;*
- ii. *Valorisation des matières premières par le développement des industries et des infrastructures, respectant les conditions de l'environnement ;*
- iii. *Amélioration du cadre de vie, notamment en milieu urbain ;*
- iv. *Création des conditions favorables pour le développement des capacités humaines*

L'importante et fondamentale question de l'ERE n'est hélas évoquée et traitée dans le plan national de gestion de l'environnement qu'en termes généraux sous le chapitre : **« formation et éducation de la jeunesse » ceci implique que la formation est un axe fondamental de développement des capacités humaines avec option d'intégration des préoccupations environnementales dans les cursus scolaires et universitaires avec pour corollaire l'amélioration des connaissances des formateurs en matières d'environnement tant dans le domaine scolaire et universitaires qu'à celui complémentaire de l'éducation informelle et parentale.**

Dans cette perspective, il convient de se réjouir de la concrétisation, de la volonté déjà manifestée lors des états généraux de l'éducation nationale, au niveau des Ministères de l'Education de Base (MINEDUB) et des Enseignements Secondaires (MINESSEC), dans la mesure où un important projet se réalise déjà depuis quelque temps dans le sens de l'introduction de l'ERE dans le système scolaire formel. Ceci se fait en collaboration avec des ONG telles le Fonds Mondial pour la Nature (WWF-CNEEP), Living Earth, Foundation Education Cameroon Programme et ce, même si aucun texte officiel n'a encore été rédigé, définissant les modalités d'intégration de l'ERE dans le cursus et les évaluations scolaires.

Plusieurs autres initiatives sont mises en œuvre dans le cadre des programmes de promotion de l'ERE en milieu informel ou non formel et pour améliorer l'efficacité des divers intervenants dans le domaine. Il faut à cet effet se réjouir de l'organisation à Yaoundé le 25 mai 2001 d'un atelier national sur les stratégies et perspectives de mobilisation des acteurs environnementaux pour l'éducation à l'environnement et de l'important forum international du 27 juillet 2007 à Yaoundé, sur l'importance et l'impact des outils didactiques en matière d'éducation environnementale et du développement durable (EEDD).

IL est par conséquent aisé de constater que le Cameroun est au cœur des préoccupations actuelles et mondiales sur les changements climatiques et de gestion de l'environnement pour un développement durable. Notre pays s'active à être un interlocuteur privilégié dans la recherche des solutions idoines pour sa survie et la survie de la planète Terre toute entière.

#### **IV- PRINCIPAUX PROBLEMES ET PREOCCUPATIONS**

Les multiples rencontres d'évaluation et/ou de concertation entre acteurs et intervenants dans le domaine de l'ERE et le DD au Cameroun **ont permis d'identifier des préoccupations majeures et des problèmes récurrents susceptibles d'entraver les efforts de promotion de l'ERE pour le DD au Cameroun.**

**Les préoccupations majeures** découlent de la superstructure des objectifs de protection de l'environnement et de mise en valeur des ressources du PNGE Camerounais<sup>3</sup>avec entre autres :

- i. Une gestion rationnelle de l'espace, des écosystèmes et des ressources naturelles ;
- ii. La valorisation des matières premières par le développement industriel, technologique et des infrastructures respectueux de l'environnement ;
- iii. L'amélioration du cadre de vie en milieu urbain ;
- iv. **La mobilisation des conditions de développement et de renforcement des capacités des ressources humaines** (avec une intégration effective et suffisante de la femme et des jeunes dans les programmes environnementaux, une relation favorable entre la croissance démographique de la population et le PIB, l'amélioration de la santé des populations liée au respect de l'environnement, la protection de l'environnement comme priorité des populations et une prise en compte suffisante des préoccupations environnementales dans les divers secteurs et le renforcement des capacités institutionnelles...

---

<sup>3</sup> Plan national de gestion de l'environnement (PNGE) : VolumeIV, tableaux de planification, p4

**N.B De toutes ces préoccupations majeures sus indiquées, celles relatives à l'acquisition des connaissances, attitudes et comportements nouveaux de gestion de l'environnement par l'éducation, la sensibilisation, l'information, la formation et la recherche sont pour l'heure les secteurs de prédilection des activités des acteurs de l'ERE au Camerou.**

S'agissant **des problèmes récurrents observés**, ils sont de plusieurs ordres :

### **Problèmes d'ordre institutionnel.**

Il y a lieu de relever que le Ministère actuel en charge des questions environnementales ne dispose pas encore de toutes les structures opérationnelles ni de moyens et ressources suffisants pour stimuler et coordonner avec efficacité tout ce qui est entrepris en la matière tant au niveau des autres départements ministériels partenaires qu'à celui des organisations non gouvernementales et les autres associations. Ceci donne lieu à cette impression très perceptible d'une floraison de politiques, projets et plans nationaux souvent incohérents, parfois incompatibles les uns des autres. Tout ça malgré la volonté de plus en plus affirmée des pouvoirs publics et des principaux promoteurs de l'ERE et du DD de renforcer le cadre institutionnel de conception, de gestion, de suivi&évaluation et surtout de coordination des actions et activités liées à l'environnement (création successive des départements ministériels de l'Environnement et des forêts puis de l'Environnement et de la Protection de la Nature etc.)

### **Problèmes d'ordre pédagogique.**

L'insuffisance quantitative et qualitative des acteurs et personnels intervenant dans le domaine, la multiplicité et la diversité des zones et régions écologiques au Cameroun ayant chacune ses particularités et ses problèmes spécifiques, rend difficile la couverture totale et efficace du territoire national en matière d'éducation environnementale pour le développement durable. Bien plus, le nombre de ceux des intervenants préalablement formés est très insuffisant au regard de la demande en la matière, et bon nombre des acteurs possèdent des connaissances et des compétences approximatives et limitées. Par ailleurs les outils didactiques disponibles sont insuffisants quand il en existe et les méthodes d'approche pédagogique sont bien souvent sans grand lien avec la réalité et les objectifs de l'ERE.

### **Problèmes d'ordre organique.**

Malgré la nécessité de se doter d'un cadre permanent de concertation et de collaboration pour asseoir plus de cohésion entre les efforts et les visions des promoteurs de l'ERE et du DD, et nonobstant la création de quelques réseaux nationaux et régionaux de l'éducation à l'environnement au Cameroun tels que Cameroon Environmental Education Network , le CEECAM et autres structures mises en place et évoluant isolément, il demeure que l'échange d'informations et d'expériences entre les différents acteurs est très insuffisant et crée des rivalités ouvertes ou larvées préjudiciables à la promotion de l'ERE dans le pays. Il persiste encore hélas ! comme une marginalisation par les pouvoirs publics et les grandes ONG des petites associations et organisations, de la société civile qui dispose pourtant bien souvent d'un personnel compatible d'avec la promotion de l'ERE.

### **Problèmes d'ordre culturel.**

Il n'existe pas encore, faut-il le relever, une véritable culture sur l'Environnement et le Développement Durable au Cameroun. Les nombreux efforts déployés depuis un certain

temps, avec pour but de faire acquérir au maximum des populations, des nouvelles attitudes, habitudes et des comportements nouveaux face à l'environnement se heurtent bien souvent, avec hostilité à certains endroits, à des traditions, croyances ancestrales, coutumes et habitudes de consommation négativement incrustées au sein des populations.

Cette situation rend difficile et insuffisante les entreprises de sensibilisation des populations sur la valeur et les objectifs de l'ERE et du DD .

Par ailleurs, cette sensibilisation des populations sur l'ERE et le DD est aussi souvent entravée par de nombreuses barrières linguistiques dues à la multiplicité des langues du terroir et la diversité des ethnies.<sup>4</sup>

## **Problèmes d'ordre financier**

C'est une lapalissade que d'admettre qu'aussi bien élaborées puissent-elles être, les politiques et stratégies, les plans d'action ne peuvent se traduire dans les faits sans ressources notamment les ressources financières et matérielles. Au Cameroun, le travail qui se fait actuellement, comme depuis un certain temps dans les domaines de l'ERE et du DD, est financé en grande partie grâce au financement extérieur. Les ONG internationales apportent le plus souvent leurs propres fonds pour la réalisation de leurs propres projets et participent au financement des projets et activités de nombreuses ONG et Associations nationales et locales. Il convient toutefois de relever que la crise économique qui a sévèrement sévi tout récemment au Cameroun, presque deux décennies durant, n'a pas laissé beaucoup de possibilités aux pouvoirs publics pour financer des actions et projets d'envergure à partir du budget de l'Etat. Les efforts de financement sont effectifs mais les besoins de financement sont nombreux ; d'où l'importance de la coopération internationale pour la promotion de l'ERE et du DD au Cameroun.

## **V - ACTEURS PRINCIPAUX ET DOMAINES D'INTERVENTION DANS LE DOMAINE DE L'ERE ET DU DD AU CAMEROUN**

### **5-1 Principaux acteurs**

Au Cameroun, (03) trois types d'acteurs interviennent principalement dans les domaines de l'Education relative à l'Environnement pour le Développement Durable entre autres :

- **Les départements ministériels et les organismes publics ;**
- **Les organisations non gouvernementales (ONG) nationales et internationales ;**
- **Les autres associations diverses.**

### **Départements Ministériels et Organismes Publics**

Parmi les départements ministériels intervenant dans le domaine de l'ERE et du DD au Cameroun, on peut citer, outre le Ministère de l'Environnement et de la Protection de la Nature (MINE), entre autres : le Ministère des Forêts et de la Faune (MINEF) ; le Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MINADER) ; le Ministère de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales (MINEPIA) ; le Ministère du Tourisme (MINTOUR) ; le Ministère de la Santé Publique (MINSANTE) ; le Ministère de la Culture (MINCULT) ; le Ministère de la Communication (MINCOM) ; le Ministère de la Recherche Scientifique et de l'Innovation (MINRESI) ; le Ministère de l'Administration Territoriale et de la

<sup>4</sup> On dénombre au Cameroun plus de 200 ethnies et langues.

Décentralisation(MINATD) ; le Ministère de l'Eau et de l'Energie (MINEE) ; le Ministère du Développement Urbain et de l'Habitat (MINDUH) ; le Ministère de la Jeunesse(MINJEUN) ; le Ministère de l'Education de Base (MINEDUB) ;

Le Ministère des Enseignements Secondaires (MINESSEC) ;le Ministère des Finances (MINFI) ; le Ministère de l'Enseignement Supérieur ( MINESUP) ; le Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT) pour ne citer que ces principaux là.

Il est utile de noter que ces départements ministériels travaillent en synergie et/ou d'une façon ou d'une autre dans la gestion de l'environnement. Soit ils initient, dans le cadre de leurs politiques sectorielles, des projets et des activités dont la réalisation influe sur l'environnement et la façon dont celui-ci est géré, soit en collaborant avec d'autres départements ou organismes dont les activités portent sur la Gestion environnementale.

L'apport spécifique de chacun de ces départements ministériels à l'éducation relative à l'environnement (ERE) et au développement durable (DD) varie, qu'il ait pour objectif la promotion du développement en général ou d'une meilleure gestion des ressources environnementales en particulier.

De nombreux autres organismes publics relevant de chacun des départements sus énumérés participent aussi très intensivement et efficacement à la promotion de l'ERE et du DD, soit dans le secteur de la sensibilisation (CRTV), soit dans le domaine de la formation et de la recherche (Universités de Buéa, de Dschang, Ecole régionale de faune de Garoua, Ecole des Eaux et Forêts de Mbalmayo, IRAD, PRGIE, etc.).

## Organisations Non Gouvernementales (ONG)

Les Organisations Non Gouvernementales tant nationales qu'internationales constituent le groupe le plus important et le plus actif et visible. Ces intervenants mènent des actions et des activités qui ont un impact direct, lisible, visible et considérable sur l'ERE et le DD au Cameroun.

Ces ONG interviennent, pour la plupart, dans le cadre de « projets intégrés de conservation et de développement » (PICD) . Parmi ces ONG, relevons entre autres : le PNUD (réseau Afrique 2000) ; le Fonds mondial pour la nature (WWF) ; l'USAID( PVO-ONG/SGRN) ; Care Cameroun ; la GTZ ; l'ADO ; l'UICN ; l'ACDI ; Birdlife International et l'Union Européenne (UE), Réseau de Camerounais de Conservation des Ecosystème des Mangroves (RCM), ECOFAC, WCS, CWCS, RAPAC, etc.

Des organisations de volontaires de plusieurs pays amis au Cameroun (Corps de la paix, DED-Allemagne, AFVP-France, SNV-Pays-Bas) mènent également depuis quelque temps des actions en faveur du développement durable dans les secteurs de la santé, de l'éducation, de l'agriculture, etc. . Ces organisations participent d'une manière ou d'une autre à la promotion de l'ERE, étant donné que tout développement durable passe par l'éducation.

D'autres Organisations non gouvernementales telles que Living Foundation (LEF), le Cercle International pour la Promotion de la Création (CIPCRE) et le Volontariat pour l'Environnement (VPE) mettent quant à elles un accent particulier sur la Formation des formateurs et l'élaboration des programmes de formation destinés aux établissements scolaires et à l'usage des communautés villageoises.

## Autres Associations Diverses.

De nombreuses et diverses autres associations appuient efficacement les initiatives des pouvoirs publics et des organisations non gouvernementales dans les domaines de l'ERE et du DD à l'instar du Syndicat National Autonome de l'Enseignement Secondaire (SNAES) et le Syndicat National de l'Enseignement Primaire, Maternel et Normal (SNEPMA) qui assurent aux enseignants militant au sein desdites organisations, la sensibilisation et la formation en matière d'ERE et de DD.

L'EMAF (Forum pour la gestion environnementale) association animée par les étudiants de l'Université de Yaoundé I, les nombreux clubs des Amis de la Nature (CAN) disséminés au sein des établissements scolaires et qui viennent de se regrouper en un réseau national des clubs des amis de la nature dénommé (ACAN) contribuent de façon fort déterminante dans ce domaine.

L'Association Nationale des Clubs et Mouvements Olympiques Scolaires et Universitaires (ANACMOJSU) ainsi que la Fédération Nationale des Clubs Olympiques du Cameroun (FENACOC) viennent d'enrichir la liste des acteurs dans le domaine de l'ERE et du DD en Milieux du Sport, traduisant ainsi la ferme détermination du Comité National Olympique et Sportif du Cameroun (CNOSC)<sup>5</sup> de faire participer effectivement, efficacement et durablement le Cameroun à la mise en œuvre du Programme d'Action de l'agenda 21 du Mouvement Olympique pour le Développement Durable<sup>6</sup>.

### 5-2 Domaines d'intervention et actions menées dans l'ERE et le DD au Cameroun.

Il est assurément difficile de traiter du problème de l'ERE sans faire évocation de sa finalité qu'est le Développement Durable, de même que celui-ci est intimement tributaire de celle-là.

Ainsi, il est clairement établi que les actions et activités des différents intervenants intéressent et interfèrent de façon concomitante et à des degrés divers sur l'ERE et/ou le DD.

### La plupart des actions et activités menées se situent dans l'un ou l'autre des domaines d'intervention suivants :

- **Définition des politiques et orientations générales en matières dd l'ERE et du DD ;**
- **Conservation de la biodiversité ;**
- **Renforcement des capacités des populations locales à la gestion durable des ressources naturelles ;**
- **Encadrement des groupes d'initiatives communes (GIC) et des organisations à assise communautaire (OAC) ;**
- **Formation des formateurs ;**
- **Elaboration des programmes de formation et/ou d'enseignement ;**

---

<sup>5</sup> Le Comité National Olympique et Sportif du Cameroun (CNOSC) dispose depuis 2002, d'une Commission Nationale Permanente Statutaire dénommée « **Commission Nationale Permanente : Sport, Environnement, Tourisme et Loisirs** »

<sup>6</sup> Cet Agenda21 a été approuvé par la session du C.I.O. en juin 1999 à Séoul avant d'être entériné par l'ensemble du Mouvement Olympique lors de troisième conférence Mondiale sur le Sport et l'Environnement qui s'est tenue à Rio de Janeiro en octobre 1999. La mise en œuvre dudit plan d'action est sous la responsabilité d'un groupe de travail conjoint C.I.O./P.N.U.E. créé à cet effet.

- **Recherche appliquée et/ou recherche-action (orientée à la résolution des problèmes) ;**
- **Sensibilisation du public aux problèmes liés à l'environnement et au développement durable.**

## **Actions engagées dans les domaines d'intervention de l'ERE et du DD.**

De nombreuses actions concrètes ont d'ores et déjà été engagées pour promouvoir progressivement et intensivement l'ERE et le DD au Cameroun. Celles-ci sont souvent mises en œuvre dans le cadre des « projets intégrés de conservation et de développement » pendant que d'autres actions sont menées dans le cadre des plans sectoriels des départements ministériels, des Etablissements de formation ou de recherche et celui des ONG et autres diverses associations.

Aussi peut-on relever entre autres actions dans les domaines d'intervention ci-après :

### **Domaine de l'élaboration des politiques et stratégies sectorielles nationales :.**

Élaboration des plans nationaux de gestion :  
Plan national de gestion de l'environnement (PNGE) ; Plan national de gestion de la forêt ; Plan national de gestion de la faune, etc. avec pour principaux intervenants les départements ministériels techniques( Environnement et Protection de la Nature, MINADER, MINEPIA, MINDUH,etc.) et leurs divers partenaires dont les Organisations internationales.

### **Domaine de la Recherche et de l'Expérimentation :**

Recherches et expérimentation davantage orientées vers la connaissance de l'environnement ; de la conservation et la protection de la biodiversité, de la faune et de la flore ; de la promotion de l'agro-foresterie ou de la pêche.

**Principaux intervenants dans ce domaine :** WWF dans le cadre du projet du parc national de Korup ; Université de Dschang ; Centre d'Etudes Environnementales et de Développement de Maroua ; Centre de Recherches Forestières de Maroua ; Birdlife International dans le cadre du Kilum Mountain Forest Project ; Cercle International pour la Promotion de la Création (CIPCRE) ; ICRAF ; Volontariat pour l'Environnement (VPE) ; etc.

### **Domaine de l'élaboration des programmes éducatifs, de formation des formateurs, d'enseignement :**

Elaboration des programmes de l'ERE et du DD pour les établissements scolaires primaires, secondaires et universitaires ; pour la formation des acteurs en milieu informel et/ou communautaires.

**Principaux Intervenants dans ce domaine :** MINEDUB ; MINESSEC ; MINSUP ; MINADER ; MINJEUN ; WWF-CNEEP ; Living Earth Foundation ; Unité ERE du projet KORUP ; Ijim Mountain Forest Project ; Universités de Buéa et de Dschang ; Centre d'Etudes Environnementales et du Développement de Maroua ;Ecole de faune de Garoua ; Ecole des Eaux et Forêts de Mbalmayo.

**S'agissant de l'Education du secteur non formel des communautés en matière de conservation et de gestion des ressources naturelles, les principaux intervenants dans le domaine sont entre autres :** Unité ERE du projet Korup ;Mount Cameroon Project de Buéa

et de Limbé ; Projet Waza-Logone ;PVD, ONG/SGRN ;CIPCRE ; Centre d'Etudes, de Recherche et de Formation à l'Auto Emploi (CERFAP) ;Mouvement International de la Jeunesse Agricole Rurale Catholique en Afrique (MIJARC) ; Jeunesse Agricole Chrétienne (JAC) Ijim Mountain Forest Project ;UICN ; Corps de la Paix ;AFVP ; DED (service des volontaires Allemands ; SNV(service des volontaires des Pays-Bas) ; Enviro-Protect ; APEC (Projet Appui à la protection de l'Environnement au Cameroun) ; CIPRE (Centre International de Promotion de la Récupération) ; VPE (Volontariat pour l'Environnement).

### **Domaine de Production et de Distribution des Matériels Educatifs**

Divers matériels éducatifs sont produits et distribués pour leur usage dans les écoles et dans les communautés.

Les principaux intervenants dans ce domaine sont : Unité ERE du projet Korup ; Living Earth Foundation ; WWF-CNEEP ; Corps de la Paix ; INADES-FORMATION ; Association For Creative Teaching (ACT).

### **Domaine de la Formation des Formateurs :**

Ce domaine concerne :

- **Soit l'élaboration et la mise en œuvre des programmes d'initiation des instituteurs et/ou des élèves- Professeurs à l'ERE et au DD avec pour intervenants principaux :** MINEDUB (Ecole Normale d'instituteurs) ; MINESSEC ; WWF-CNEEP.
- **Soit l'organisation de Séminaires et Ateliers pour formation et/ou renforcement des capacités des formateurs des secteurs informel et non formel avec pour intervenants principaux :** Unité ERE du Projet Korup ; Living Earth Foundation ; WWF-CNEAID ; ACT (Association for Creative Teaching) ; SNAES (Syndicat National Autonome de l'Enseignement Secondaire) ; INADES-FORMATION ; APEC (Projet Appui à la Protection de l'Environnement au Cameroun) ; MINJEUN, CENAJES DE KRIBI ; INJS de Yaoundé, etc.

### **Domaine de gestion et de diffusion de l'information de sensibilisation ou d'éducation des populations**

Il s'agit dans ce domaine de concevoir, d'élaborer, de gérer et de diffuser des programmes de sensibilisation ou d'éducation des populations en ERE et en DD en utilisant judicieusement tous les genres de communications médiatiques (médias traditionnels tels que tambour, crieur, griot, contes, grandes cérémonies traditionnelles, théâtre jeux de cartes, affiches radio, télé, etc.)

Les intervenants principaux dans ce domaine sont : WWF-CPO, CRTV ; Ijim Mountain Project ; INADES-FORMATION etc.

## **VII- PERSPECTIVES D'AVENIR DE L'ERE ET DU DD AU CAMEROUN**

Après analyse diagnostique des actions et activités initiées et développées depuis un certain temps dans le domaine de l'ERE et du DD au Cameroun, il y a lieu d'admettre que nonobstant les faiblesses relevées, il existe de nombreux atouts susceptibles d'envisager avec

beaucoup d'optimisme l'avenir camerounais dans ce domaine au regard de l'intérêt croissant que lui réservent depuis quelque temps les pouvoirs publics, les organismes nationaux et internationaux partenaires, ainsi que les populations de plus en plus engagées dans la mise en œuvre des plans et projets y relatifs.

Bien plus, il faut espérer que le processus de décentralisation amorcé au Cameroun, va à travers la gouvernance locale de proximité, le raffermissement et la participation des populations et la prise en compte des préoccupations environnementales par les responsables en charges de la gestion des structures locales décentralisées.

Pour capitaliser les acquis et envisager de nouvelles étapes dans l'amélioration des performances des uns et des autres, l'accent devrait davantage être mis sur les aspects suivants :

- **La coordination des efforts au niveau national dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques et stratégies dans ce domaine ;**
  - **L'intensification des actions et activités liées à la formation des formateurs, à l'élaboration, la production et la diffusion de matériels et outils pédagogiques/didactiques répondant aux besoins et spécificités des secteurs tant formel qu'informel et non formel.**
  - **A l'élaboration des approches méthodologiques de l'ERE et du DD mieux adaptées aux besoins des groupes-cibles et favorisant à terme, une véritable Culture environnementale basée sur l'implication réelle et durable des couches de populations dans la réalisation et l'évaluation des programmes et projets initiés pour elles.**
  - **La création et la multiplication des structures et des réseaux de collaboration et de partenariat aux niveaux national, régional et international.**
  - **La recherche des sources de financement des activités de l'ERE et du DD et l'accroissement substantiel des ressources matérielles et financières mises à la disposition des promoteurs et intervenants du domaine.**
  - **L'intensification et des campagnes de sensibilisation des populations par les canaux médiatiques diversifiés.**
- Etc.

Autant de pistes de réflexion et bien d'autres qui pourraient donner lieu à un projet de feuille de route joint en annexe susceptible de stimuler à court et à moyen terme les activités de l'ERE et du DD au Cameroun. Le projet de feuille de route sus évoquée pourrait le cas échéant être enrichi par les contributions utiles et du reste attendues des participants au forum Planet'ERE4.

## VII – CONCLUSION

Le devenir de l'Education relative à l'Environnement pour un Développement Durable peut être envisagé au Cameroun avec beaucoup d'espoir, dans la mesure où la problématique des changements climatiques avec ses multiples conséquences désastreuses sur la vie et la survie des populations, est perçue et vécue au quotidien par tous. Cette situation facilite l'adhésion de plus en plus effective et massive des populations aux projets et activités proposés dans le cadre de l'ERE et du DD.

Les pouvoirs publics sont particulièrement engagés à prendre une part très active, dans la recherche des solutions appropriées dans le sens d'une meilleure protection de l'Environnement pour assurer un développement durable à toutes les générations actuelles et futures en dotant le Cameroun d'une politique sectorielle suffisamment mobilisatrice et à la dimension des enjeux aux plans local, régional et mondial.